

cette retraite ait été l'effet du prodige ou simplement de la persuasion, il est certain qu'on doit l'attribuer à saint Léon. Or, elle annonçait que le règne de la puissance matérielle avait cessé, et qu'une nouvelle puissance, toute morale, toute d'intelligence, allait prendre sa place. Dans ce fait, se révèle tout l'avenir temporel de la Papauté.

C'est la première fois, effectivement, que la Papauté se présente dans l'histoire environnée d'une grande influence sur les pouvoirs de la terre ; mais, à coup sûr, ce n'est pas la première fois qu'elle l'exerce. Bien qu'il soit difficile, avant le V^e siècle, de préciser les faits qui indiquent le progrès de la puissance temporelle des papes, plusieurs conjectures fondées nous autorisent à penser qu'à l'époque dont il s'agit, lorsque l'empire d'Occident réclama son appui tutélaire contre le roi des Huns, le développement de cette puissance n'en était pas à son début. Elle s'élevait d'une manière lente, insensible, comme toutes les choses que leur propre énergie, et non la violence des passions, fait mouvoir, mais elle s'élevait. Si le fait des persécutions a été, comme tout porte à le croire, un fait pour le moins autant politique que religieux, il prouve, jusqu'à un certain point, que les premiers développements de cette puissance n'échappaient pas aux empereurs. Pourquoi, en effet, cet acharnement de leur part à poursuivre les évêques de Rome, plutôt que les autres pasteurs de l'Eglise ? Un contemporain nous en donne un motif digne de remarque : c'est, dit-il, qu'il était plus supportable aux maîtres du monde d'entendre dire qu'un compétiteur s'élevait pour leur disputer l'empire, que de voir un évêque constitué à Rome (1). Si cette parole de saint Cyprien a quelque valeur historique, et pourquoi n'en aurait-elle pas ? elle montre quelle influence puissante les pontifes romains exerçaient déjà sur les sujets de l'Empire, au III^e siècle, et au milieu des hostilités sanglantes du Paganisme contre l'Eglise, puisque les empereurs apercevaient en eux de dangereux émules de leur pouvoir.

Ammien Marcellin, au IV^e siècle, décrivait ainsi la pompe qui

(1) S. Cypriani *Epist. LI ad Antonianum.*